FSU BRETAGNE




# AESH, UN VRAI MÉTIER, EXIGEONS UNE VÉRITABLE RECONNAISSANCE !

**ASN, ur gwir vicher, goulennomp groñs he anavezadur !**
**AEM : un metier net conseqent, la det y-ètr vra vraement erqenû !**

## AESH, reconnaissons enfin notre rôle déterminant dans l'école inclusive !

Chaque jour, les AESH accompagnent des milliers d'élèves, soutiennent les équipes, rendent possible la scolarisation d'enfants en situation de handicap et permettent à l'école inclusive d'exister concrètement.

Aujourd'hui, les AESH représentent plus de 10% des personnels de l'éducation nationale, ce qui en fait désormais le deuxième métier. Malgré cela, la reconnaissance des personnels et de leurs missions reste parfaitement insuffisante.

Elles et ils continuent de subir des temps partiels imposés, ce qui ne leur permet pas de vivre dignement de leur métier. Outre l'aspect financier qui reste essentiel, l'attractivité du métier est également freinée par des conditions d'exercice difficiles, phénomène accentué par la mise en place des PIAL/PAS et la logique de mutualisation au détriment des besoins des élèves et personnels.

Cet état de fait, la FSU le refuse ! C'est pourquoi, en tant qu'organisation syndicale majoritaire de l'éducation nationale, elle est engagée au quotidien auprès de l'ensemble des personnels, AESH inclu·es. Elle reste intimement convaincue que c'est par le collectif que nous gagnerons le respect et l'amélioration des droits individuels et collectifs, que nous mettrons fin à l'invisibilité du métier d'AESH.

Ensemble, refusons la précarisation de nos métiers et exigeons de dépasser l'affichage d'une école inclusive qui s'opère sans les moyens nécessaires. Renforçons l'outil syndical pour porter à tous les niveaux nos revendications.

**Du 3 au 10 décembre, votons FSU ! Faisons entendre la voix des AESH !**

***Matthieu Béguet, Fanny Anneix, Guillaume Mandart, Jean-François Le Bévillon***
***AESH élu·es FSU à la CCP***

F.S.U. ENGAGÉ·ES AU QUOTIDIEN AESH

F.S.U. Engagé·es au quotidien

SNASUB-FSU · SNICS FSU · snes F.S.U. · SUI · FSU SNUipp · SNEP · F.S.U. PerDir · SNUIEP F.S.U.

# LA FSU UN SYNDICAT DE PROXIMITÉ POUR PORTER LES REVENDICATIONS DU TERRAIN

**Les syndicats de la fédération présents à tous les niveaux d'enseignement – FSU-SNUipp, SNES-FSU, SNUEP-FSU et SNETAP-FSU – s'engagent à chaque instant pour défendre vos intérêts et vos droits.**

Si depuis des années, la FSU a contribué à placer au cœur des débats parlementaires la question du statut des AESH, les gouvernements successifs continuent de parler d'école inclusive tout en refusant de reconnaître pleinement les AESH comme des personnels à part entière de l'éducation nationale.

Face à cette situation, la FSU refuse l'immobilisme. Elle continue d'agir au quotidien, de mobiliser, d'interpeller. Ces dernières années, grâce aux mobilisations, et au travail syndical, des avancées, certes insuffisantes mais malgré tout importantes, ont été obtenues :

- Réévaluation de la grille indiciaire avec avancement automatique triennal
- Obtention des indemnités REP/REP+ et versement rétroactif
- Mise en œuvre d'une indemnité de fonction
- Versement de frais de déplacement et repas
- Accompagnement des collègues face à des affectations abusives
- Interventions auprès de l'administration pour exiger le respect des droits et missions
- Remontée des besoins de formation
- Mise en œuvre du plan égalité professionnelle femme-homme




Mais la FSU ne peut se satisfaire de ces évolutions. Elle reste déterminée à obtenir des avancées concrètes pour toutes et tous :

- **Pour la création d'un véritable statut de la Fonction publique de catégorie B**
- **Pour une rémunération à temps plein sur la base de 24h d'accompagnement**
- **Pour une grille salariale revalorisée de toute urgence**
- **Pour une formation initiale et continue, qualifiante et sur le temps de service**
- **Pour une école inclusive qui respecte les élèves comme les personnels**
- **Pour le respect et l'information des droits AESH (congés, formation, salaire, action sociale…)**

Pour en savoir plus sur vos droits, pour connaître vos élu·es du personnel dans l'académie, cliquez ici.

F.S.U. Avec la FSU, des élu·es de terrain — SNES-FSU — FSU SNUipp — SNUEP — SNETAP FSU

**A TOUS LES NIVEAUX, DES REPRÉSENTANT·ES DES PERSONNELS SE MOBILISENT DANS LES INSTANCES POUR LES AESH. ILS ET ELLES SONT ÉLU·ES LORS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES QUI SE TIENNENT TOUS LES QUATRE ANS DANS LA FONCTION PUBLIQUE.**

## L'importance d'être représenté·e

Le syndicalisme ne fonctionne qu'en étant présent à tous les échelons : local, régional et national afin d'intervenir partout où il le faut et en ayant les meilleures connaissances des difficultés rencontrées sur le terrain. C'est bien souvent par le biais des instances et des élu·es que les obstacles sont évités. Leur position est centrale puisqu'elle permet de compiler les dysfonctionnements et d'informer les personnels des décisions prises lors des instances.

Les représentant·es FSU dans les instances sont à même d'améliorer les conditions de travail des agent·es en portant vos revendications et en organisant lorsqu'il est nécessaire le rapport de force permettant d'obtenir gain de cause.
Voter pour la FSU, c'est donner plus de poids lors des instances à vos représentant·es présent·es partout et engagé·es à tous les niveaux dans la défense des AESH.

## Les instances

Des représentant·es des AESH siègent dans les commissions consultatives paritaires académiques (CCP) qui donnent un avis sur la gestion individuelle et collective. Elles et ils sont obligatoirement consultées sur les décisions individuelles de licenciement et sur les sanctions disciplinaires.

Les questions qui concernent les AESH sont également portées dans les comités sociaux d'administration (CSA), qu'ils soient académiques ou ministériel. La tenue de groupes de travail spécifiques exigée par les représentant·es des personnels permet d'obtenir des avancées en termes de gestion des personnels, de salaires ou de conditions de travail.

La FSU se bat pour que toutes les questions relatives aux droits et au métier soient traitées et discutées avec les représentant·es des AESH dans les CCP. Il est urgent que les prérogatives de ces CCP évoluent !

## Un cadre pour les mobilisations

Au sein de l'intersyndicale, la FSU prend toute sa part dans la construction de mobilisations pour rendre visible un métier précarisé et pourtant essentiel pour l'école et la société de demain. Elle se mobilise également à tous les niveaux sur les questions d'égalité femme-homme. A l'heure où les AESH sont très largement des femmes, ces questions revêtent un caractère d'urgence.

## AESH référent·es

A la rentrée 2026, les AESH référent·es exerçant au sein des PAS se sont vu attribuer les missions de gestion des ressources humaines des AESH, auparavant dévolues à des cadres de catégorie A de la Fonction publique.

Ces nouvelles missions d'encadrement mais aussi de formation, qui s'ajoutent à celles précédemment assurées par les AESH référent·es de conseil, d'accompagnement et d'appui de leurs pair·es, ne feront qu'alourdir leur charge de travail alors qu'elles et ils n'ont pas été formé·es en conséquence. De plus, la relation des AESH référent·es avec leurs pairs risque d'être faussée.

La FSU refuse qu'il soit imposé à des AESH, avec leur statut précaire, d'effectuer des missions administratives de gestion des ressources humaines qui étaient jusqu'à présent dévolues à des cadres de catégorie A avec indemnité et/ou décharges.

**Les AESH ne doivent pas être une variable d'ajustement bon marché pour pallier le manque de moyens de l'École inclusive.**



# 2 QUESTIONS À

# FANNY ANNEIX, MILITANTE AU SNES-FSU



**Comment en es-tu venue à t'engager ?**

Je baigne dans le militantisme depuis toute petite. Mes parents étaient tous deux syndiqué·es. Ma mère, professeure des écoles à la retraite, était syndiquée à la FSU-SNUipp et mon père, retraité de La Poste, a toujours été très militant et engagé dans de nombreux combats.

Lorsque je suis devenue AESH, j'ai vite été confrontée aux différentes problématiques liées au métier. Témoin directe de la dégradation des conditions de travail, j'ai souhaité assister à un stage AESH proposé par le SNES-FSU. Suite à ce stage, les participant·es avaient reçu un mail dans lequel on nous demandait si nous souhaitions nous engager. J'y ai répondu en expliquant que cette journée d'échanges et d'informations m'avait été bénéfique et que m'engager m'intéressait, notamment pour aider à faire avancer les choses, faire entendre nos revendications mais aussi pour créer du lien entre les AESH. Il est en effet important de souligner que beaucoup d'AESH se sentent seul·es, ce qui peut être encore plus vrai dans les établissements ruraux où ils et elles sont un peu plus isolé·es.

Mon engagement m'apporte beaucoup et me permet de trouver du sens en tant que militante. J'essaye au mieux d'être à l'écoute, de pouvoir répondre aux AESH qui se retrouvent dans une situation compliquée, qui peuvent être en souffrance aussi. Et d'un point de vue personnel, pouvoir échanger avec des personnes partageant les mêmes valeurs me fait également énormément de bien.

**Tu sièges pour la FSU en CCP, que portes-tu dans cette instance ?**

Siégeant en CCP, je ne peux qu'insister sur la nécessaire présence de la FSU à cette instance.

Il est en effet primordial que les AESH puissent être entendu·es et défendu·es, particulièrement face aux conditions de travail qui se dégradent et leur souffrance qui s'accentue. Avec les autres collègues militant dans les syndicats de la FSU, nous défendons les droits qui nous sont déniés, par méconnaissance ou par volonté manifeste de ne pas appliquer la règlementation en vigueur.

# AESH, je vote 3 fois !

## COMMENT VOTER ?

Le vote se fera par voie électronique via votre identifiant ENSAP (il est temps de vérifier dès maintenant que votre compte est actif et à jour !)

### COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION MINISTÉRIEL

CSA-M

- répartition des moyens
- plan d'action égalité professionnelle
- fonctionnement et l'organisation du service
- textes réglementaires concernant les personnels
- LDG (mobilité et avancement)
- protection de la santé, l'hygiène, la sécurité des agent·es dans leur travail

**Votent : tous les personnels relevant du Ministère de l'Éducation Nationale**

*ce vote détermine le poids de chaque syndicat*

### COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION ACADÉMIQUE

CSA-A

- déclinaison académique des règles de mobilité et de promotion
- répartition des postes entre les départements
- recrutement sur la liste complémentaire
- plan de formation académique
- questions relatives aux AESH
- égalité professionnelle femmes / hommes

**Votent : tous les personnels relevant du Ministère de l'Éducation Nationale exerçant dans l'académie**

### COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE

CCP

- étude des recours sur l'évaluation individuelle
- licenciement
- situation des personnels en situation de handicap
- questions disciplinaires

**Votent : les AESH, AED et enseignant·es contractuel·les**

U. F.S.U.

VOTE

Imprimé par Chat Noir Impressions - Saint-Jacques-de-la-Lande
Ne pas jeter sur la voie publique